



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E104855

VALABLE JUSQU'AU 25/06/2024

ÉDITÉ LE 22/12/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/03/2005

Forme juridique : SARL

Capital : 48 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LAVAL 481 010 338

Siret : 481 010 338 00020

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 5099188-001-

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 658 5149 704

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 658 5149 704

Situation fiscale et sociale : A jour au 08/02/2022

Raison sociale : JOLYBATI

17 ROUTE DE MAYENNE
53440 GRAZAY

Téléphone : 02 43 30 38 52

Portable :

Site Internet :

E-mail : jolybati@orange.fr

Responsabilité légale :

BORDE FABIEN GÉRANT

Fax :

Effectif moyen : 4

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511 PROB	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	05/10/2023
7122 PROB	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	05/10/2023
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan@" (Plâtrier / Plaquiste)	22/06/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
<input type="checkbox"/> Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	05/10/2023
<input type="checkbox"/> Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des combles perdus	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des planchers bas	05/10/2023

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE D'ANGERS
81, RUE DES PONTS DE CE
49000 ANGERS

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.